

Justificatif généré le 13/06/2022

Support de parution :



Date de parution :

13/06/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=298952>

N° d'annonce :

611317

CHARGEURS

Société anonyme au capital de 3.984.539,04 €

Siège social : 7 rue Kepler 75116 PARIS

390 474 898 R.C.S. Paris

Suivant acte sous seing privé du 7 avril 2022, sur délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration, le Président-Directeur Général a constaté que :

- le 25 avril 2022, date de clôture de la période d'exercice de l'option entre le paiement en numéraire ou en actions nouvelles du solde du dividende au titre de l'exercice 2021 décidé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 avril 2022, 308 405 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été créées ;
- le 29 avril 2022, ces 308 405 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été livrées et admises sur le marché Euronext Paris ;
- qu'en conséquence, à cette même date, le capital social a été augmenté d'un montant de 49 344, 80 € par la création de 308 405 actions nouvelles de 0,16 € de valeur nominale, et ainsi porté de 3 935 194, 24 € à 3 984 539, 04 €, divisé en 24 903 369 actions de 0,16 € chacune entièrement libéré.

L'article 5 des statuts de la société a été modifié en conséquence comme suit :

ARTICLE 5 **Capital social**

« Le capital est fixé à 3 984 539, 04 euros, divisé en 24 903 369 actions de 0,16 euros chacune, entièrement libérées. »

Modification au registre du commerce et des sociétés de Paris.

Pour avis

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeHvG2wmC

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHvG2wmC>

